

Déposé le jeudi 15 Mars 2018

EPS en danger



*Basculerons nous du côté
obscur ?*

N° 176 3.00€

Trimestriel Compris dans la
cotisation 2017/2018

SNEP-FSU
19 boulevard Wallach
68100 Mulhouse

Sommaire

- P1 Edito EPS en DANGER
- P2 Les actions du SNEP FSU
Strasbourg
- P3 Bertrand Horny
Et maintenant?
- P4 Réflexions sur les conditions
de l'enseignement en EPS

Secrétaire académique

SNEP FSU Benjamin MAILLOT
s3-strasbourg@snepfsu.net
06 89 13 05 41

Secrétaire départemental 67

SNEP FSU Catherine HUMBERT
s2-67@snepfsu.net
06 68 96 56 92

Secrétaire départemental 68

SNEP FSU Frédéric GREINER
s2-68@snepfsu.net
06 13 29 09 62

Responsable Corpo

SNEP FSU Jacques PEPIN
corpo-strasbourg@snepfsu.net
06 82 21 35 07

Les actions du SNEP-FSU Strasbourg ou comment se prendre en main pour lutter au quotidien pour l'EPS.

- **Demander la création de postes** partout où les BMP sont suffisants. Cela doit venir des équipes d'établissement qui peuvent demander un vote en CA. Le SNEP-FSU se fait alors le relais et demande des créations au rectorat, comme ce sera le cas sur certains établissements cette année.
- **Lutter pour un recyclage secourisme de qualité** : Cette année devraient avoir lieu 2 stages de secourisme sur le temps UNSS. Cela grâce aux multiples relances du SNEP-FSU. Nous invitons la profession à y participer et à revendiquer dès que possible auprès des chefs d'établissements et IA-IPR le besoin fort de ce recyclage.
- **Travailler sur les installations auprès des conseils départementaux** : Le SNEP-FSU mène un travail de longue haleine pour que la parole et l'expertise des professeurs d'EPS soient prises en compte dans la construction de nouveaux établissements et équipements sportifs. Nous invitons également là encore, les collègues à joindre le département et les élus, pour établir les besoins à venir et faire une analyse des constructions récentes.
- **Signer la pétition pour la réécriture de la circulaire APPN** qui d'un avis unanime a été écrite précipitamment et possède plusieurs aberrations.
- **Participer aux journées de l'EPS du SNEP-FSU** chaque année (= stage syndical pédagogique) pour se réapproprier notre formation continue et lutter contre la dématérialisation toujours plus grande du PAF.

- **Adresser un communiqué de presse** au nom de chaque établissement à la presse régionale et aux élus pour alerter sur la place de l'EPS en France.
- **Se mettre en grève et manifester le 22 mars** pour plus de recrutements, la préservation de nos statuts, une épreuve d'EPS au DNB, le maintien de l'enseignement optionnel au lycée, des moyens supplémentaires pour les STAPS. Défiler en « déguisement de sportif » dans les manifestations alsaciennes (= baudrier, chasubles, sifflets....)
- **Se préparer à une action nationale pour l'enseignement de l'EPS** prochainement.



Comment réagir face à un constat édifiant ?

J'ai 59 ans. Ce qui se passe depuis 3 ans dans le (petit) monde de l'EPS n'a pas de précédent. Même en 1978, « zéro postes au CAPEPS », il y avait un « vrai » programme, des certifications aux examens, etc.

Et les attaques-provocations du gouvernement de l'époque étaient sans vergogne (forfait UNSS).

Mais.

Mais la mobilisation, massive, étudiant(e)s, professeur(e)s en centre de formation, en établissements, a fait reculer les politiques. Salut amical aux anciens et aux anciennes.

Alors oui, utilisons les « gros mots » : cela s'appelait un rapport de forces, et dans ce moment clef les « professeurs de ballons » ont montré leurs muscles, mais aussi leur cœur et leur cerveau.

Aujourd'hui, c'est tout aussi inquiétant. Il suffira encore d'un domino et patatras ? Que ferons-nous ?

Le contexte des trois dernières années :

La réforme des rythmes scolaires du 1er degré, et ses animations sportives optionnelles ont amputé 20% des plages horaires dévolues à l'EPS obligatoire du 2ème degré (le jeudi et vendredi AM sur 10 demi-journées possibles). Ils ont aussi diminué, selon une enquête du SNEP, le temps de l'EPS obligatoire en primaire (certains collègues pensant qu'il était toujours possible de « faire du sport en NAP »)

La réforme des collèges et ses EPI qui rognent l'horaire disciplinaire en EPS, un programme EPS en collège qui se réduit à une EPS "soclée", et cerise sur le gâteau , la disparition de l'EPS au brevet sont très inquiétants (EPS vassalisée, en support pour les autres matières, perdue dans la transversalité : elle n'aurait plus d'objet propre ?).

Le contexte actuel est au brouillage : après le collège, les lycée et LEP.

Ce sont les mêmes leviers qui sont utilisés, c'est par la certification aux examens, pas par les programmes que l'EPS est pilotée (attaquée?) : ce qui n'existe pas à l'examen, en collège et en lycée, n'est pas « rentable », donc tombe en désuétude.

Tout se passe comme si, les finalités, propres, les objectifs, propres, de l'EPS étaient passés à la trappe, et que la vassalisation, l'inféodation aux « vraies » disciplines était normale.

Dans ce « en même temps » où il suffira de faire tomber encore un domino, nous avons intérêt à être nombreux, **très nombreux à partir du 22 mars.**

Notre statut, original, est pour le moment, celui de fonctionnaires de conception, cadres A. Si la discipline n'a plus d'objet, quel besoin de recruter à ce niveau ? Et alors tout se tient, les pièces du puzzle se mettent en place sous nos yeux ébahis, la sidération nous envahit : « ils » ne vont quand même pas faire ça ?

Et bien si : pourquoi se gêner, si la réponse de ma (notre?) part est : « il n'y a rien à faire ».

Tous ces éléments font système : pour faire de l'animation, du "bouge ton corps" a-t-on encore besoin de fonctionnaires de conception ?

Je n'en peux plus de ce mépris pour l'EPS, de notre dignité piétinée, de notre professionnalité remise en cause . Alors que je fais le plus beau métier du monde : donner confiance à mes élèves.

Moi, j'ai choisi mon mode de réaction, à toi de choisir le tient :

- **Je fais comme l'autruche, la tête dans le sable, je ne veux rien voir, entendre,...**
- **C'est « le » syndicat qui doit bouger, c'est leur boulot.....**
- **J'en ai rien à fiche, je saurai me débrouiller, car moi je suis « démerde »...**
- **J'ai la reconnaissance du ventre, je défends mon métier, mes maxima horaires, mon salaire qui me font vivre, ma famille et moi....**

L'apport de l'EPS à l'éducation est original, unique : il mérite d'être défendu et promu. L'EPS reste un combat, sa légitimité à l'école est à nouveau contestée, je me mobilise...

Et maintenant à toi d'agir!!!

"Quelques réflexions sur l'évolution des conditions d'enseignement de l'EPS...."

Je suis Prof d'EPS depuis 2002 et j'ai vu et subi la montée des effectifs dans les classes de collège et de lycée, ainsi que la disparition quasi systématique de tous les dédoublements de classe en EPS sur des moyens de la DHG.

Pour moi, l'EPS idéale se pratique avec des effectifs réduits qui pourraient être de 24 en collège et lycée lambda et de 20 en REP+. Les effectifs par classe sont le premier gage d'un enseignement de qualité, alors généralisons les dédoublements de classe comme les CP à 15 en REP+ en Alsace....

Benjamin M.

Lorsque j'ai commencé ma carrière en ZEP en 1997 les classes comprenaient toutes de 20 à 24 élèves. Aujourd'hui on nous dit que 24 c'est la panacée en REP et on sait que l'on dépasse souvent ce seuil !

Lorsque j'ai commencé ma carrière en 1997 il n'y avait aucun enseignant en complément de service dans un autre établissement.

Christophe A.

Il y a 30 ans les cours terminaient le 30 juin et on reprenait le 15 septembre! Et aujourd'hui on travaille 3 semaines de plus pour le même salaire! Où est l'erreur ?

Angelo R.

"Lorsque j'ai commencé à assurer la fonction de TZR en 2010, nous n'étions pas affectés dans le département voisin mais restions toujours dans notre zone d'affectation.

Depuis 3 ou 4 ans, cela est arrivé à plusieurs TZR en EPS, qui font parfois plus de 100 km dans la même journée pour se rendre dans leur établissement d'exercice.

Et cette situation risque de s'aggraver puisque actuellement, 59 TZR EPS sont affectés à l'année sur des heures restantes et seulement 26 sont affectés sur des remplacements de courte durée (15 dans le Bas-Rhin et 11 dans le Haut-Rhin)...les conditions d'exercice de ceux ci sont donc considérablement dégradées! L'idéal serait d'inverser la tendance..."

Isabelle M.

J'ai débuté ma carrière dans un collège "Ambition réussite de Strasbourg" en 2001 et y ai travaillé 9 années

Chaque jour était un combat pour convaincre et aider les élèves à apprendre mais chaque jour notre travail en équipe était extrêmement enrichissant d'un point de vue intellectuel et humain.

Les classes de Segpa avaient un effectif de moins de 15 élèves mais même dans ces conditions il était quelques fois impossible d'enseigner.

Les autres classes ne dépassaient pas 23,24 élèves mais pour pouvoir aider chaque élève c'était déjà trop. Seul le soutien entre collègue nous permettait de tenir et quelques fois on voyait des élèves s'en sortir mais si peu dans ce cadre difficile.

Les solutions ne peuvent se trouver qu'en équipe et un enseignant seul se referme sur ses pratiques et s'appauvrit.

Pour travailler dans ce genre d'établissement il faut beaucoup d'énergie et avoir la foi en son métier.

Ces conditions de travail très difficiles vous atteignent dans votre personne et votre vie et il devrait y avoir une durée limitée d'exercice dans ce type d'établissement.

Danièle P.

Quand j'ai débuté, j'enseignais ma discipline. Elle avait un sens, un contenu, une existence.

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Quand j'ai débuté, il y avait un esprit de corps. Nous étions une grande famille.

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Quand j'ai débuté, les inspecteurs étaient des IPR et non pas des IA/IPR. La défense du métier était leur ADN.

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Quand j'ai débuté, les réunions se limitaient peu ou prou aux conseils de classe et rencontres parents-profs.

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Quand j'ai débuté, les attaques envers le métier, les fonctionnaires existaient déjà. Mais nous étions grévistes, engagés, dans la rue pour résister.

Il y avait des AG en salle des profs, les collègues étaient concernés.

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Quand j'ai débuté... mais à quoi bon poursuivre!

Chacun peut voir ce qu'il en est advenu.

Vous qui débutez ou continuez ou êtes au bout, laissez vous faire? Devrons nous dire un jour:

« si nous avions su? »

NOUS SAVONS. VOUS SAVEZ."

Jacques P.